La Région Occitanie Pyrénées - Méditerranée

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

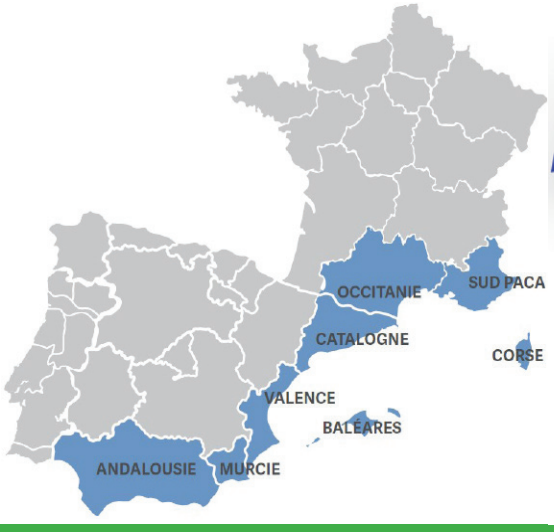

carte ceser de France ; vigne©Maxime Alessandrini Région Occitanie

RECONNAISSANCE DES SPÉCIFICITÉS DU MODÈLE AGRICOLE MÉDITERRANÉEN DANS LA PROCHAINE PAC

Éditorial du Président

Le CESER au coeur de l'anticipation

L'agriculture méditerranéenne est bien plus qu'un secteur économique. Elle est le fruit d'une longue histoire, d'un rapport singulier aux paysages, à la terre, à l'eau, à l'alimentation. Elle façonne nos territoires, nourrit nos populations, et incarne une certaine idée du vivre ensemble, ancrée dans la diversité, la résilience et la proximité.

Pourtant, ce modèle agricole est aujourd'hui fragilisé. Les effets du changement climatique s'y font sentir de manière accrue : sécheresses prolongées, raréfaction des ressources en eau, tensions sur les usages, accroissement des aléas. L'accès à l'eau, enjeu vital pour la durabilité de nos systèmes agricoles, devient un facteur structurant de leur avenir. À cela s'ajoutent d'autres défis majeurs : pression foncière, fragilité économique des petites exploitations, faible attractivité des métiers, concurrence internationale.

Malgré leur rôle central, les agricultures méditerranéennes restent encore insuffisamment reconnues dans les politiques publiques, et en particulier dans la Politique Agricole Commune (PAC), dont les mécanismes restent souvent inadaptés à leurs spécificités.

C'est dans ce contexte que le CESER Occitanie a souhaité s'emparer pleinement de cette question. Cet avis est l'aboutissement d'un travail collectif, nourri d'auditions, d'échanges avec les acteurs agricoles, mais aussi sur une dynamique méditerranéenne plus large, construite avec les CES voisins du pourtour méditerranéen de France et d'Espagne. Ensemble, nous affirmons que l'agriculture méditerranéenne n'est pas une exception à gérer, mais une solution d'avenir à soutenir.

Les recommandations formulées dans ce document visent à mieux soutenir les exploitations à taille humaine, à renforcer les dynamiques collectives, à accompagner l'adaptation climatique et à valoriser pleinement les productions locales et de qualité.

Au moment où les transitions agricoles, alimentaires et écologiques deviennent un enjeu de souveraineté, de santé et de cohésion territoriale, il est temps de reconnaître à l'agriculture méditerranéenne la place stratégique qui est la sienne.

Ce travail innovant et nécessaire a été rendu possible par le réseau des Conseils économiques et sociaux de l'Arc méditerranéen que nous avons créé et notre capacité à travailler ensemble pour le bien commun de nos régions dans une perspective européenne !

Jean-Louis CHAUZY
Président du CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Denis CARRETIER
Président de la Commission
Espace et Développement rural -
Montagne - Agri-Agro - Forêt - Bois
Alimentation

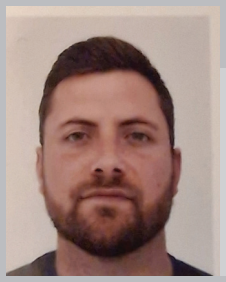

Pierre HYLARI
Rapporteur

Synthèse de l'Avis voté le 10 juin 2025 et préparé par la Commission Espace et Développement rural - Montagne Agri-Agro - Forêt - Bois - Alimentation

Une agriculture identitaire et vulnérable

L'agriculture méditerranéenne en Occitanie est un pilier majeur de l'identité régionale. Constituée majoritairement de petites exploitations familiales, souvent orientées vers des productions de qualité (vigne, olivier, maraîchage, élevage ovin…), elle valorise des savoir-faire riches, une biodiversité exceptionnelle et une forte valeur culturelle et sociale. Pourtant elle est confrontée à des défis majeurs : pression foncière, baisse des revenus, changement climatique, et déclin démographique.

Malgré une forte valeur culturelle, environnementale et sociale, ce modèle agricole peine à être pleinement reconnu et soutenu dans les politiques agricoles européennes. La Politique Agricole Commune (PAC) actuelle, bien qu'évolutive, reste encore trop centrée sur un modèle agricole standardisé et axé sur des critères inadaptés aux réalités du Sud.

Une politique agricole européenne à adapter aux spécificités locales

Créée en 1962 pour sécuriser l'alimentation européenne, la PAC a évolué pour intégrer progressivement les enjeux environnementaux et territoriaux. Malgré les réformes successives, comme celle de 2023 qui a introduit les éco-régimes et renforcé le développement rural, la PAC reste encore largement inadaptée aux réalités agricoles méditerranéennes. La distribution des aides reste majoritairement basée sur la surface des exploitations, désavantageant les petites structures méditerranéennes pourtant riches en biodiversité et en savoir-faire. Certaines productions spécifiques (olive, maraîchage, protéines végétales) bénéficient de soutiens couplés, mais ces dispositifs demeurent marginaux face aux besoins.

La PAC repose aujourd'hui sur deux piliers : le soutien aux revenus agricoles et le développement rural. Le premier pilier comprend les paiements directs aux agriculteurs, soumis à des conditions environnementales, et sociales, ainsi que les éco-régimes, qui soutiennent les exploitations adoptants des pratiques plus durables. Le second pilier vise à renforcer la compétitivité des exploitations agricoles et forestières, en finançant des mesures agroenvironnementales (MAEC) et en soutenant les initiatives locales.

Depuis 2023, les États membres disposent de plus d'autonomie grâce aux Plans Stratégiques Nationaux (PSN), permettant une adaptation régionale partielle. En Occitanie, les priorités régionales (gestion de l'eau, biodiversité, installation de jeunes agriculteurs) ont guidé les choix d'intervention. Cependant, la capacité réelle de différenciation reste limitée. La gouvernance, souvent floue entre l'État et la Région, les difficultés de mise en œuvre locale et l'inadéquation de certains dispositifs nationaux freinent l'adaptation effective aux réalités méditerranéennes.

Une agriculture façonnée par le climat et les contraintes géographiques

Les caractéristiques de l'agriculture méditerranéenne sont étroitement liées aux conditions naturelles : sécheresses fréquentes, précipitations irrégulières, reliefs escarpés et sols souvent pauvres. Ces facteurs structurent l'organisation territoriale et influencent fortement les pratiques agricoles, en particulier en matière d'irrigation et de diversification des cultures.

L'élevage pastoral, présent dans les garrigues et les zones de montagne, joue un rôle essentiel dans la prévention des incendies, la conservation des paysages ouverts et la biodiversité. Cependant, il subit des pressions croissantes : prédation, pression foncière, désintérêt des jeunes pour les métiers agricoles.

Christine Chabanette -CRTL Occitanie

Un modèle en tension face au changement climatique

Les effets du changement climatique sont déjà perceptibles : hausse des températures, réduction des précipitations, stress hydrique, événements extrêmes plus fréquents. Ils bouleversent les cycles de production, fragilisent les rendements et remettent en cause la qualité des productions méditerranéennes.

Face à cela, des transitions sont engagées : diversification culturale, sélection variétale, optimisation de l'irrigation, adaptation des systèmes d'élevage. Ces changements exigent un accompagnement renforcé, aussi bien technique qu'économique, encore trop limité aujourd'hui.

Pression foncière, durabilité et vitalité des territoires

Le développement urbain et les projets industriels (immobilier, énergies renouvelables) mettent en péril la disponibilité des terres agricoles. Par ailleurs, la faible attractivité du métier, l'absence d'outils de transformation locaux et la dépendance à une main-d'œuvre précaire menacent la pérennité des exploitations méditerranéennes.

Les circuits courts, les labels de qualité (AOP, IGP, AB…) et les dynamiques coopératives apparaissent comme des leviers essentiels pour permettre un meilleur partage de la valeur et une relocalisation durable des systèmes alimentaires. Mais pour garantir leur développement, un soutien politique et économique renforcé est indispensable.

Le risque est aussi social : perte d'activités agricoles, augmentation des friches, départ des jeunes, déconnexion des politiques publiques vis-à-vis des réalités du terrain. Le soutien à une agriculture de proximité, durable et porteuse d'emplois locaux est indispensable pour préserver la souveraineté alimentaire et la cohésion territoriale.

Des modèles agricoles ancrés mais en mutation

L'agriculture méditerranéenne repose historiquement sur des systèmes résilients : élevage extensif, polyculture-élevage, gestion fine de l'eau. Mais ces modèles sont fragilisés par trois ruptures majeures :

- démographique : vieillissement, faible renouvellement des générations ;
- territoriale : artificialisation des terres ;
- et organisationnelle : externalisation du travail, perte d'autonomie économique, précarisation du travail.

Les grandes cultures méditerranéennes (blé dur, riz), fortement ancrées dans les terroirs, subissent, elles-aussi, les effets combinés de la concurrence internationale, de la volatilité des prix et des contraintes climatiques. Les exploitations sont souvent de petite taille (49 ha en moyenne en Occitanie) et très dépendantes de la main-d'œuvre saisonnière.

Préserver les équilibres territoriaux et renforcer la résilience

La compétitivité et la pérennité de l'agriculture méditerranéenne passent par un renforcement de la résilience face aux crises climatiques, sociales et économiques. Elles reposent sur la relocalisation alimentaire, la montée en gamme via les SIQO, l'adoption de pratiques agroécologiques et le renforcement des collectifs (coopératives, CUMA, mutualisation).

Cependant, les fragilités persistent : faiblesse des outils de transformation locaux, pression foncière, manque d'attractivité du métier, difficulté d'accès au foncier pour les jeunes installés. À cela s'ajoute un risque : voir émerger un modèle «d'économie coloniale» agricole, dominé par de grandes entreprises sans redistribution de valeur sur les territoires.

Pour garantir la vitalité des territoires, il est crucial que la PAC évolue vers une véritable reconnaissance des agricultures méditerranéennes avec leurs spécificités locales, climatiques et humaines ; la transition écologique et l'équilibre territorial en dépendent.

LES PRÉCONISATIONS DU CESER

Soutien aux agricultures méditerranéennes

Mise en place d'une enveloppe supplémentaire dédiée au changement climatique

Le CESER propose la création d'une enveloppe financière supplémentaire, spécifiquement dédiée à la lutte contre le changement climatique. Cette initiative vise à renforcer le second pilier de la PAC, en mettant l'accent sur l'adaptation au changement climatique et les éco-régimes.
Il est crucial d'évaluer et de qualifier les pratiques agricoles pour s'assurer de leur efficacité dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de la résilience des exploitations.
Enfin, il est recommandé d'anticiper les risques climatiques par des investissements adaptés, afin de soutenir les agriculteurs dans la transition vers des pratiques plus durables et résilientes.

Mise en place d'une ICHN climatique avec des critères méditerranéens

Le CESER recommande la création d'une Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels (ICHN) climatique, intégrant des critères spécifiques aux régions méditerranéennes.
Ces critères doivent inclure l'aridité, la ventosité, l'insolation, la capacité érosive des pluies, le bilan hydrique, ainsi que l'impact du changement climatique.
Cette approche permettrait de mieux prendre en compte les contraintes environnementales spécifiques auxquelles sont confrontées les exploitations méditerranéennes.

Innovation et Durabilité

Stratégie de diversification

Une stratégie de diversification est nécessaire pour permettre aux agriculteurs de rechercher de la valeur ajoutée dans différentes filières. Il s'agit de revenir à des pratiques de polyculture, en favorisant la complémentarité des cultures et des productions.

Diffusion des savoirs et dialogue recherche-terrain

Il est essentiel de promouvoir la diffusion des connaissances et de financer des instances de dialogue, telles que les Living Labs, pour favoriser les recherches de solutions opérationnelles. Ces initiatives permettront de mieux adapter les pratiques agricoles aux spécificités des territoires méditerranéens.

Communication et Sensibilisation

Promotion de l'alimentation méditerranéenne de qualité

La promotion de l'alimentation méditerranéenne de qualité doit être intégrée aux programmes de sensibilisation existants, notamment dans la restauration hors domicile et la restauration collective. Il s'agit de démontrer les bénéfices en termes de santé, de territoire, et de démystifier certaines pratiques agricoles

CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Siège
18 allées Frédéric Mistral
31077 Toulouse Cedex 4
Tél. 05 62 26 94 94
Fax 05 61 55 51 10
ceser@ceser-occitanie.fr

Site de Montpellier
201 av. de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 22 93 42
Fax 04 67 22 93 94
ceser@laregion.fr

www.ceser-occitanie.fr

L'intégralité de l'Avis est téléchargeable sur le site internet http://www.ceser-occitanie.fr
Chargée de mission : Marie-Graziella CAILLEAU ■ marie-graziella.cailleau@ceser-occitanie.fr ■ tél : +33 5 62 26 94 97
Secrétariat : Angélique CANO ■ angelique.cano@ceser-occitanie.fr ■ tél : +33 5 62 26 94 99